

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les libéraux ne doivent pas être les oubliés du Ségur de la Santé

Les différentes instances et groupes de travail du Ségur de la Santé se mettent progressivement en place. Si elle a été désignée comme membre du Comité Ségur National, l'UNPS constate que la place laissée aux représentants des professionnels libéraux reste dérisoire, certaines professions de santé étant tout simplement oubliées.

Or, les professionnels de santé libéraux n'ont jamais cessé de se mobiliser pour lutter contre l'épidémie Covid-19. Ceux qui ont pu assurer leurs soins l'ont fait, dans des conditions parfois précaires, sans protections suffisantes. D'autres contraints de cesser leur activité ont décidé d'épauler leurs confrères hospitaliers, exerçant en public comme en privé. Tous ont assuré les soins urgents.

En dépit de ces nombreux efforts, une rupture de soins a été constatée pour beaucoup de patients, rupture pouvant s'avérer, dans certains cas, lourde de conséquences. **Il est essentiel que les erreurs commises dans la gestion de la crise sanitaire de ce début d'année ne se reproduisent pas.** Les soins de ville doivent être réorganisés, sur le territoire français, de manière souple, afin de permettre la prise en charge des patients par l'ensemble des professionnels de santé libéraux, sans renoncement aux soins en période de crise.

Les professionnels de santé libéraux doivent être entendus à l'occasion des travaux du Ségur de la Santé. Il est par conséquent indispensable qu'ils y soient significativement représentés, notamment dans le groupe de travail sur la territorialité de la santé.

L'UNPS est une institution représentant l'ensemble des 400 000 professionnels de santé libéraux. Elle est financée par une dotation de l'Assurance maladie. Les questions liées à la territorialité de la santé, l'exercice coordonné, les liens entre la ville, l'hôpital et le médico-social figurent au cœur de ses missions. L'UNPS doit donc participer activement au groupe de travail sur la territorialité de la santé.

L'UNPS appelle Monsieur Olivier VERAN à la nommer, sans plus attendre, acteur constitutif du groupe de travail correspondant au Pilier n°4 du Ségur de la Santé : « Fédérer les acteurs de la santé dans les territoires au service des usagers ».

Les libéraux ne doivent pas être les oubliés du Ségur de la Santé.

Contact presse : mathilde.guest@unps-sante.org